

COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022

Délibération CDE-2022-37

SECRETAIRE DE SEANCE

M TREMINTIN

PRESENTS : 4
POUVOIRS : 1
VOTANTS : 5
NE PREND PAS PART : 0

POUR :5
CONTRE :0
ABSTENTIONS :0

PRÉSENTS

Le Président

M Jacques GRUBER

Les Elus

Mme Edith SAGROUN
M Jean-Claude TREMINTIN

Autres

Mme-Marianne-LAMBLOT Insp. de l'Education Nationale Mme Sophie GIBERT Conseillère pédagogique (pouvoir

Les Parents élus

Mr Michel DEGON Mme Agnès LEON Mme-Séverine WATELET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt et un le mardi 29 novembre à 18h30 les membres du Comité de la Caisse des Ecoles de SAINT-CLOUD se sont réunis sous la présidence de Jacques GRUBER, Président délégué, pour la séance à laquelle ils ont été réqulièrement convoqués.

Les pouvoirs suivants ont été donnés De Marianne Lamblot à Sophie Gibert

ATTRIBUTION DES MONTANTS DES SUBVENTIONS POUR LES PROJETS D'ACTIONS EDUCATIVES

LE COMITE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 7 décembre 1999,

ENTENDU l'exposé du rapporteur de la commission d'arbitrage,

CONSIDERANT l'intérêt d'accompagner financièrement les écoles élémentaires et maternelles de la ville, dans l'organisation de leurs projets pédagogiques,

CONSIDERANT la nécessité de fixer un montant de subvention pour chaque projet d'action éducative présenté,

ARTICLE 1, DECIDE d'octroyer pour l'année scolaire 2022-2023 une subvention pour chaque école comme présentée ci-après:

N°	Nom de l'école	Nature du projet		Décision de la Commission
1	Centre élémentaire	Sensibilisation au respect de la biodiversité		882€
2	Fouilleuse élémentaire	Les échecs à l'école		996€
3	Val d'or élémentaire	A la rencontre des héros et dieux grecs		650€
4	Coteaux élémentaire	Jardin'Art		990€
5	Coteaux élémentaire	Vivre les sciences du vivant		2 355.60€
6	Coteaux élémentaire	Théâtre aux Coteaux!		3 692.50€
7	Montretout élémentaire	Saint-Cloud, Lieu d'histoires		1 252.80€
8	Montretout élémentaire	Projet Grand Nord avec Polar Team		2 800€
9	Montretout élémentaire	Les nouvelles aventures d'Astérix et Obélix en stop motion		3 701.60€
10	Val d'or maternelle	Découverte de l'art circassien		4 765.60€
11	Montretout maternelle	Chorale		4 117.33€
12	Coteaux maternelle	Projet jardin		400€
13	Pasteur maternelle	Chorale	Date de télétransm	n en préfecture 221202-22 1962 0 Chiffré ission : 02/12/2022 préfecture : 02/12/2022
	TOTAL			26 603.43€



ARTICLE 2, DECIDE que les subventions seront versées sur le compte des coopératives de chaque école,

ARTICLE 3, PRELEVE la dépense en résultant sur l'article 6 573 du budget 2023 de la Caisse des Ecoles,

Fait et délibéré à Saint-Cloud, le 29 novembre 2022 Pour extrait conforme,

Jacques GRUBER Président délégué de la Caisse Des Ecoles

OE SAIN COULT